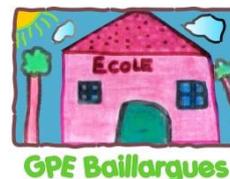


QUESTIONNAIRE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES



Dans le cadre de la modification des rythmes scolaires qui va concerner les écoles de nos enfants l'année prochaine, l'**Association du GPE** souhaite recueillir votre avis et vos suggestions. En effet, les enjeux sont importants, il nous semble nécessaire d'écouter les propositions de chacun et de les transmettre aux représentants de la municipalité afin de trouver la meilleure organisation pour ces différents temps.

Un temps de concertation entre élus et parents délégués est prévu fin janvier 2014 à ces fins et nous souhaitons, membres de l'association de parents d'élèves du GPE, vous représenter au mieux.

Nous vous remercions vivement de prendre de votre temps pour répondre à ce questionnaire et nous le retourner par l'enseignant de votre enfant ou dans la boîte aux lettres du GPE situé à gauche du portail de l'école élémentaire Jacques Brel **avant le vendredi 13 décembre prochain.**

Si vous avez plusieurs enfants, remplir un questionnaire pour chacun.

Classe :

Maternelle : Petite section Moyenne section Grande section

Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2

Actuellement,

La journée d'enseignement commence à 9h00 et se termine à 17h00.

La pause du midi se déroule de 12h00 à 14h00.

1- Votre enfant fréquente :

- La garderie du matin (ALAE)

Tous les jours 1 à 2 fois par semaine Occasionnellement Jamais

- La cantine :

Tous les jours 1 à 2 fois par semaine Occasionnellement Jamais

- La garderie du soir (ALAE):

Tous les jours 1 à 2 fois par semaine Occasionnellement Jamais

- L'étude du soir :

2 fois par semaine 1 fois par semaine Jamais

- Le centre de loisirs- le mercredi :

Tous les mercredis 1 à 2 mercredi par mois Occasionnellement Jamais

A la rentrée, en septembre 2014

Le temps scolaire restera de 24h par semaine, mais sera réduit de 45 min le lundi mardi jeudi et vendredi et prolongé de 3h00 le mercredi matin

Les horaires seront les suivants :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9h00-12h00 ; 13h45-16h00

Le mercredi : 9h00-12h00 avec restauration scolaire et ALSH possible l'après-midi

2- Votre enfant fréquentera-t-il:

- l'accueil périscolaire le matin et le soir oui non parfois

- la cantine oui non parfois

- le centre de loisirs (ALSH) le mercredi après-midi oui non parfois

3- Votre enfant devra-t-il abandonner des activités extra scolaires le mercredi matin?

- oui non.

Si oui, préciser quel type d'activité :

- culturel loisirs sportif autre :

Laquelle et auprès de quel club/association :

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les temps d'activités périscolaires sont mis en place par la commune en prolongement du service public de l'éducation. Ceux-ci sont facultatifs, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier. Dans ce sens, la municipalité projette d'assurer la gratuité et la qualité de ces interventions.

L'organisation de ces TAP aura lieu de 16h00 à 17h00

4- Les TAP ayant lieu après les cours de l'après-midi:

- Mon enfant participera Mon enfant ne participera pas
 Il participera en fonction des activités proposées

5- Cochez une ou plusieurs activités qui vous semblent intéressantes pour votre enfant lors de ce TAP :

- Activité sportive (précisez)
.....
- Activité culturelle ou artistique (précisez)
.....
- Accompagnement scolaire
.....
- Informatique, lecture libre
.....
- Activité libre encadrée
.....
- Autres (précisez)
.....
- Suggestions d'activités et/ou préférences de vos enfants
.....

6- Avez-vous des suggestions générales, des compétences/expériences professionnelles ou personnelles qui pourraient contribuer à la mise en œuvre des TAP ?

.....
.....
.....
.....

A découper

Ce questionnaire est strictement anonyme mais si vous souhaitez recevoir des informations et être tenu(es) informé (es), détachez ce coupon et déposez-le dans la boîte aux lettres du GPE ou vous pouvez nous contacter par mail : contact@gpe-baillargues.fr

Nom : Prénom :

Mail :